



REGLEMENT INTERIEUR 2024

L'AAPPMA La Vadelaincourt adhère au 1^{er} janvier 2024 à l'URNE
(Union Réciprocaire du Nord Est)

- Ouverture générale le 9 mars 2024 heure légale
- Fermeture générale le 15 septembre 2024 heure légale
- 2 jours pêchables par semaine : Dimanche, mercredi et jours fériés
- Nombre de prises :
 - Fario : 3 par jour de 30 cm
 - Arc en ciel : 6 par jour 25 cm
- Ecrevisses durant la période d'ouverture de la pêche :
 - Dimanche, Mercredi et jours fériés
- Interdiction de pêcher dans les petits rus
- En cas de pollution, d'acte de braconnage ou de non-respect de la réglementation, merci de bien vouloir contacter :
 - Garde-Pêche Particulier de l'AAPPMA :
HENRY Daniel au 0677016129 / LESCOP Daniel au 0607518980
 - Président de l'AAPPMA : BONNERAVE Jean-Claude au 0684791064
 - OFB/Gendarmerie
- Respecter les aires de stationnement ainsi que les clôtures, récoltes et plantations
- Nettoyage les Samedi 17, 24 Février et 2 Mars 2024
- Délivrance carte de pêche : Brico Leclerc à Verdun et sur le site Internet www.cartedepeche.fr

Amis Pêcheurs, laisser l'environnement propre